Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 056-215601469-20260629-07QUINQUIES26-DE

Département du MORBIHAN - COMMUNE DE NEULLIAC

Nombre de conseillers	
En exercice :	15
Présents :	14
Absents :	1
Procurations :	0
Votants :	14

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL du 29 juin 2026

Date de convocation : 23 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt neuf juin à dix neuf heures, le conseil municipal de la commune de Neulliac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie, salle du conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre LE PONNER, Maire.

Etaient présents : Monsieur Jean-Pierre LE PONNER, Maire, Madame Véronique BLANDEL, Monsieur Christian MOTREFF, Madame Murielle GAMBIER, Monsieur Loïc PLANCHON adjoints, Madame Madeleine RAULT, Monsieur Dominique DUBOIS, Madame Evelyne HUBY, Monsieur Olivier CONRAD, Madame Louise-Marie GUEGAN, Madame Stéphanie LE BOLLAN, Madame Corinne MARTIN, Monsieur Alexandre JAOUEN, Monsieur William COLLIN

Avaient donné pouvoir : /
Était absent excusé : Monsieur Anthony CADET

Madame Véronique BLANDEL est désignée en qualité de secrétaire de séance.

07QUINQUIES – 29/06/2026 : Révision des tarifs de la salle Emeraude, de la salle de sports et de la maison des associations

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs de la salle Emeraude, de la salle des sports et de la maison des associations à compter du 1er juillet 2026 comme suit :

Salle Emeraude		
Location aux particuliers	**Neulliacois**	**Extérieurs**
Grande salle + bar club + cuisine à la journée	250 €	Plus de location aux personnes extérieures de la commune à compter du 01/01/2024
Forfait mariage 3 jours : salle + cuisine + bar club *(du vendredi après-midi au lundi matin)*	350 €	
+ salle de sports en option	50 €	
Bar club + cuisine à la journée	70 €	
Bar club + cuisine : Forfait 2 jours ou week end	100 €	
Vin d'honneur (salle + cuisine)	100 €	
Retrouvailles familiales pour obsèques	30 €	
Cérémonie hommage civil	75 €	
Repas de la classe	50 €	
Sonorisation portable	45 €	
Location vaisselle (par couvert)	1 €	
Caution	300 €	
Arrhes	Moitié de la location	

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 056-215601469-20260629-07QUINQUIES26-DE

Locations aux associations	Neull	
Fête (salle + bar club + cuisine)	Gratuit	300 €
Assemblée générale : réunion	Gratuit	40 €
Activités, répétitions ou cours payants	Gratuit	25 € par séance ou 200 € à l'année
Réunion suivie d'un repas : grande salle	Gratuit	180 €
Réunion suivie d'un repas : bar club	Gratuit	90 €
Réunion bar club	Gratuit	25 €
Réunions d'entreprises (grande salle)	Gratuit	50 €
Réunions d'entreprises (bar club)	Gratuit	25 €
Caution	300 €	600 €

LOCATIONS AUX ASSOCIATIONS : Une occupation gratuite pour les AG des syndicats intercommunaux, le 13 juillet et la fête humanitaire ou les fêtes caritatives restent gratuits

A compter du 01/01/2026 : forfait électricité de 50 €
appliqué dès que le chauffage est utilisé

SALLE DES SPORTS

Location aux associations	Neulliacoises	extérieures
Fête ou foire-exposition	Gratuit	80
Salle + barclub + cuisine	Gratuit	160
Ensemble du complexe : salle de sports + salle Emeraude Emeraude pour grande fête y compris cuisine et bar club	Gratuit	300
Cours de sport d'associations ou d'établissements scolaires exétieurs	Gratuit	gratuit
Caution	300	600
Location aux particuliers	**Neulliacois**	**extérieurs**
Vin d'honneur	30	30

SALLE DES ASSOCIATIONS

Locations	Neulliacois	extérieurs
Cours payants Yoga	100 € l'année	150 € l'année
Activités communales	Gratuit	gratuit
Réunions associatives	Gratuit	gratuit

Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Le registre dûment signé,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Jean-Pierre LE PONNER

La secrétaire de séance,
Véronique BLANDEL